



Création de plusieurs entreprises

Par **haas**, le **26/03/2012** à **14:11**

Bonjour,

Je reviens vers vous concernant la SARL THIERRY SOGNO

comme j'ai pu le comprendre mon employeur na plus qu'une entreprise et ce depuis le

5/09/2011 transfert de l'entreprise non plus sur chaléa mes à cuissiat

du faite qu'il soit en date du 9/03/2012 en redressement judiciaire comment ceci va t'il se

passé ? a t'il un délai pour licenciéet à quoi aurai-je droit j'ai actuellement 56 ans merci

pour votre réponse

Cordialement

SH